

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00443

**SOUTENIR LES PROJETS DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE
SIGNATURE D'UN AVENANT RELATIF A UNE CONVENTION DE FINANCEMENT
AVEC GIER PILAT POUR LE GROUPE GAMBETTA A SAINT-CHAMOND**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 09 novembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 56

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL,
M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Jean-Yves CHARBONNIER

RECU EN PREFECTURE

Le 29 novembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181115-D2018004431-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181128

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2018

**SOUTENIR LES PROJETS DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE
SIGNATURE D'UN AVENANT RELATIF A UNE CONVENTION DE FINANCEMENT
AVEC GIER PILAT POUR LE GROUPE GAMBETTA A SAINT-CHAMOND**

Le Bureau communautaire, réuni en séance le 30 juin 2015, a validé la participation financière de Saint-Etienne Métropole pour « l'opération d'aménagement et de résidentialisation des espaces extérieurs du Groupe Gambetta » à Saint-Chamond, à hauteur de 50 000 €.

Pour cette opération, une convention a été signée par Saint-Etienne Métropole avec Gier Pilat Habitat. Cette convention qui a été notifiée le 07 octobre 2015 précise notamment les modalités de versement de la participation financière accordée.

L'article 5 de ladite convention stipule que le délai de début d'opération est de 12 mois et que le délai de fin d'opération est de 24 mois à compter de la notification.

Gier Pilat Habitat a informé Saint-Etienne Métropole qu'il souhaitait obtenir un délai supplémentaire de 24 mois pour fournir l'ensemble des pièces et justifications pour l'obtention du solde de la subvention, soit le 07 octobre 2019.

L'objet du présent rapport est de valider la signature d'un avenant modifiant l'article 5 de cette convention et permettant à Gier Pilat Habitat de solder l'opération dans un délai de quatre ans à compter de la date de notification de la convention initiale.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **valide la signature d'un avenant modifiant l'article 5 de la convention relative à « l'opération d'aménagement et de résidentialisation des espaces extérieurs du Groupe Gambetta » à Saint-Chamond ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant correspondant.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU